



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



RAPPORT D'ACTIVITÉ



2022



des services
de l'État en

MOSELLE





PRÉFET DE LA MOSELLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Directeur de la publication
Laurent Touvet
Préfet de la Moselle

Directeur de la rédaction
Richard Smith
Secrétaire général de la préfecture de la Moselle

Rédaction
Direction de la coordination
de l'action territoriale (DCAT)

Réalisation
Service départemental de la
communication interministérielle (SDCI)

Photos en couverture

Photo Saarthahl © coll. particulière
Photo forêt de Phalsbourg © H. SCHMUCK
Photo Metz © P. MONTEBAUT
Photo Dabo © FAMILLE ELSENLOHR.DE
Photo autoroute © G. JAKUS

**Assurer
la sécurité**

p.4

**Garantir
l'égalité
territoriale**

p.7

**Soutien à
la ruralité**

p.12

**Garantir la
cohésion
sociale**

p.16

**La mise en
œuvre des
projets
structurants**

p.23

Depuis 2020, les crises se succèdent, voire se superposent. Alors que la pandémie de la Covid-19 semble s'éloigner de nos préoccupations premières, nous sommes désormais confrontés aux conséquences de la guerre en Ukraine, et notamment au retour de l'inflation, qui vient fragiliser notre reprise économique et grever les budgets des collectivités locales, des entreprises et des ménages. A cela s'ajoutent la crise climatique et autres dérèglements internationaux. Cette juxtaposition d'épreuves, qui ont jalonné l'année 2022, a nécessité de nouveau que l'État s'adapte pour relever ces différents défis, en faisant preuve de solidarité vis-à-vis des déplacés d'Ukraine, en protégeant le pouvoir d'achat et en préservant la compétitivité des entreprises.

Ainsi, dès les premiers jours de l'offensive russe sur le territoire ukrainien en février 2022, il a fallu répondre à l'afflux des déplacés ukrainiens et organiser en urgence, avec l'aide des collectivités territoriales comme des acteurs associatifs, l'accueil des familles pour leur permettre d'accéder à un hébergement, à l'assurance maladie, à l'allocation pour demandeur d'asile, à la scolarisation des enfants, à l'emploi et à l'apprentissage du français.

Ce conflit s'est aussi traduit par une forte volatilité des prix de l'énergie. L'État est ainsi venu en soutien, tant des collectivités que des entreprises et des particuliers, en mettant en place des dispositifs pour atténuer l'impact de la hausse des prix des matières premières et de l'énergie.

Enfin, l'année 2022 a été marquée par un épisode de sécheresse particulièrement fort et durable associé à des températures élevées, qui impliquent l'impérieuse nécessité de redéfinir nos modes de fonctionnement, en allant vers plus de sobriété et en soutenant toutes les démarches en faveur de la transition écologique et énergétique. Tout au long de l'année 2022, les agents de l'État ont mené leurs missions avec courage, dévouement et professionnalisme, démontrant leur attachement au service public en faveur de leurs concitoyens. Je tiens ici, une nouvelle fois, à les en re-

mercier. Ce rapport d'activité se borne à retracer quelques-unes des actions phares conduites par les services de l'État en Moselle, sans prétendre à l'exhaustivité. Il souligne quelques politiques publiques et actions prioritaires, mentionnées dans la « feuille de route » que le Premier ministre m'a adressé en août 2021 et qui définit les objectifs principaux de l'État en Moselle pour les années 2021 – 2023.

Il met également en valeur la complémentarité, au plan local, entre l'action de l'État et celle des collectivités territoriales, au service de l'intérêt général. Je salue ici l'excellence de nos relations, basées sur les principes essentiels de confiance et de coopération, garants de notre démocratie. Je vous assure de mon entière mobilisation, et de celles des services de l'État, pour continuer à relever les nombreux défis que nous devons affronter, avec vous et dans le respect de nos compétences respectives.

Laurent Touvet
préfet de la Moselle



L'ÉDITO

du préfet de la Moselle



ASSURER LA SÉCURITÉ

Renforcer la sécurité du quotidien

EN BREF

La Moselle est un département où se côtoient des zones urbaines et des zones rurales, qui supposent une adaptation permanente des politiques sécuritaires mise en œuvre par l'État, couplée à une bonne coordination avec les actions conduites par les collectivités territoriales.

Afin de renforcer la sécurité du quotidien, trois items particulièrement déployés en Moselle en 2022 sont mis en exergue :

1. La lutte contre les atteintes aux principes républicains
2. La lutte contre les stupéfiants
3. La lutte contre les violences scolaires

La lutte contre les atteintes aux principes républicains

En Moselle, les services de l'État se mobilisent pour lutter contre le séparatisme islamiste et toutes les formes de séparatisme. L'année 2022 a permis de maintenir ces efforts en matière d'atteintes aux principes républicains.

En voici quelques exemples :

- 9 « cellules départementales de lutte contre l'islamisme et le repli communautaire » (CLIR) se sont réunies en 2022, l'objectif étant de renforcer la coordination des services de l'État par la mise en place de groupes de travail préparatoires aux contrôles, en portant une attention particulière à l'instruction en famille.
- Un plan d'action départemental pour lutter contre les atteintes aux principes républicains a été adopté en janvier 2022. Deux axes d'effort ont été identifiés : le renforcement des contrôles ainsi que l'accompagnement et la formation des acteurs de terrain.

CHIFFRES CLÉS



9

cellules départementales de lutte contre l'islamisme et le repli communautaire

- Le préfet a rencontré le 31 mai 2022 les représentants du culte musulman afin de leur présenter la loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes républicains.

L'année 2023 sera l'occasion de poursuivre les actions engagées en 2022, notamment avec la mobilisation des groupes de travail préparatoires permettant de suivre efficacement les contrôles programmés en CLIR. Parmi les priorités, il conviendra de continuer à accompagner et à former les acteurs de terrain, tout en mobilisant les référents laïcité.

Renforcer la lutte contre les stupéfiants

En raison de son caractère transfrontalier, la Moselle constitue une zone de passage pour les différents trafics liés aux stupéfiants. Ce trafic oscille entre deux segments : des usagers revendeurs, qui se livrent à la cession de produits stupéfiants pour financer leur propre consommation, et des micro-réseaux de distribution locale regroupant un nombre limité de trafiquants. Ces petites cellules sont généralement multi-produits et effectuent des voyages vers les centres de distribution européens (Pays Bas, Belgique et Espagne).

Les services de la police, de la gendarmerie, des douanes, les autorités judiciaires et les partenaires associatifs sont particulièrement mobilisés face aux trafics et au fléau de la drogue. Sur les dix premiers mois de 2022, 236 opérations de lutte contre les stupéfiants ont été menées. 187 affaires de trafics et usage/revente ont été élucidées, en hausse par rapport à 2021.

Lutte contre les violences scolaires

Dans un contexte d'augmentation des violences verbales et physiques en milieu scolaire, aussi bien entre élèves que de la part d'élèves envers des adultes, un plan de lutte contre les violences scolaires est déployé en Moselle depuis janvier 2020. C'est ainsi qu'une convention sur cette thématique a été signée en janvier 2022 entre le préfet, les forces de sécurité intérieure (police et gendarmerie), les trois procureurs et l'éducation nationale.

Une coopération quotidienne est donc désormais déployée entre les parquets, les forces de l'ordre et la direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN), ce qui permet de traiter rapidement les situations les plus complexes. Des actions de prévention sont parallèlement organisées autour de deux phénomènes, l'un récurrent - le harcèlement scolaire - et l'autre tout à fait nouveau dans le département, les agressions physiques en bande.



1

plan d'action départemental pour lutter contre les atteintes aux principes républicains



236

opérations de lutte contre les stupéfiants menées sur les 10 premiers mois de 2022



187

affaires de trafics et usage/revente élucidées sur les 10 premiers mois de 2022



1

convention signée entre les forces de sécurité intérieure, les procureurs, l'éducation nationale et le préfet



La sécurité alimentaire

EN BREF

Le contrôle de la conformité aux réglementations nationales et européennes des denrées alimentaires mises sur le marché français fait l'objet d'une programmation annuelle. En 2022, l'accent a été mis, notamment, sur la restauration dans les établissements accueillant des personnes âgées.

La diversification de l'offre alimentaire, doublée de la demande croissante des consommateurs pour de nouveaux produits (locaux, « végan »...), de nouveaux ingrédients édulcorants ou de substitution à des ingrédients traditionnels, ont conduit la direction départementale de la protection des populations de la Moselle (DDPP) à poursuivre son action dans le cadre de la recherche de fraudes alimentaires.

Création d'une police unique de la sécurité sanitaire des aliments

Depuis juin 2022, la direction départementale de la protection des populations met en œuvre en Moselle la réforme de la police de la sécurité sanitaire des aliments décidée par le Gouvernement. Avec cette réforme, la direction générale de l'alimentation (DGAL, ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire) devient l'unique autorité centrale en charge de cette mission régalienne. Aussi, seuls les agents dépendant du ministère de l'agriculture au sein de la DDPP assureront la sécurité sanitaire des aliments. Les enquêteurs issus de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF, ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique) conserveront la compétence pour contrôler la loyauté de l'information et des transactions sur les marchés alimentaires.



GARANTIR L'ÉGALITÉ TERRITORIALE

L'aménagement du territoire

EN BREF

Afin de garantir l'équilibre entre les territoires, l'État multiplie les projets d'aménagement structurants pour la Moselle ainsi que le soutien au monde rural et au monde urbain, avec l'ambition de faire de la Moselle un département où il fait bon vivre.

En 2022, cette ambition peut être illustrée grâce aux deux exemples suivants :

1. La sobriété foncière (la lutte contre l'artificialisation des sols et l'étalement urbain)
2. Les politiques contractuelles de soutien aux collectivités

La sobriété foncière (la lutte contre l'artificialisation des sols et l'étalement urbain)

La consommation de foncier agricole et naturel reste importante en Moselle. Les effets négatifs de la consommation excessive d'espace et de l'artificialisation sont bien connus : perte de biodiversité, augmentation du risque d'inondation, augmentation des émissions de CO₂, allongement des réseaux et des infrastructures, etc... Fort de ce constat, qui n'est pas propre à la Moselle, le législateur a souhaité porter dans la loi « Climat et résilience » d'août 2021 une réforme d'envergure visant à amplifier la sobriété foncière et à reconnaître la valeur des sols qui ne sont pas urbanisés. Pour cela, elle fixe un objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) en 2050 et un calendrier progressif sur 30 ans. Pour la décennie actuelle, le premier objectif de réduction est de 50 % de la consommation foncière constatée entre 2011 et 2020.

Cet objectif sera territorialisé dans le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) en 2024 puis dans les schémas de cohérence territoriale (SCoT) en 2026. Il devra enfin être décliné dans les plans locaux d'urbanisme (PLU) et les cartes communales d'ici 2027, à défaut de quoi les permis de construire ne pourront plus être délivrés. Le sens de la réforme vise à prioriser l'existant et, en 2050, toute artificialisation des sols nécessitera d'être compensée.

CHIFFRES CLÉS



1

loi « Climat et résilience »



0

artificialisation nette en 2050

La direction départementale des territoires (DDT) mène en parallèle une démarche d'animation des acteurs de l'ingénierie. L'objectif est de mettre en place un groupe de travail opérationnel, chargé d'identifier les freins, les outils, les bonnes pratiques à valoriser et de faire émerger des actions coordonnées entre les différents partenaires de l'ingénierie [les agences d'urbanisme, le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, Moselle Agence Technique (MATEC), l'établissement public foncier de Grand Est (EPFGE), le CEREMA, l'agence de l'eau Rhin-Meuse, l'ADEME, les chambres consulaires, Moselle Attractivité et la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)] pour accompagner les collectivités locales. La sobriété foncière est le premier thème abordé par ce groupe de travail. Ses travaux porteront en 2023 sur l'élaboration d'un guide à destination des collectivités pour les aider à décliner de manière opérationnelle leurs enjeux de sobriété foncière.



- 50%

premier objectif de réduction de la consommation foncière constatée entre 2011 et 2020

Les politiques contractuelles de soutien aux collectivités

Les dotations d'investissement : la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL). En 2022, l'État a maintenu un fort soutien aux projets d'investissement des collectivités de Moselle avec plus de 25,5 M€ de crédits DETR et DSIL cumulés : 566 projets ont ainsi été financés. En y ajoutant la dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID), le fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) et la dotation politique de la ville (DPV), ce montant atteint 33,6 M€ pour 603 dossiers.



25,5 M€

de crédits DETR et DSIL

Les pactes territoriaux de relance et de transition écologique (PTRTE) : les 19 PTRTE signés fin 2021 et courant 2022, couvrant l'intégralité du territoire mosellan, ont permis aux EPCI de formaliser leur projet de territoire dans un document cadre signé, partagé avec l'État et la région Grand Est. Les projets inscrits dans ces contrats ont donc pu bénéficier d'un soutien particulier de l'État. De la même manière, les collectivités concernées par les dispositifs de revitalisation « **action cœur de ville** » (5 communes concernées) et « **petites villes de demain** » (11 communes concernées), ont pu bénéficier de subventions pour financer leurs projets d'investissement. En 2022, 85 projets inscrits aux PTRTE ont été financés à hauteur de 11 M€ de subventions.



19

PTRTE signés fin 2021 et courant 2022

En 2023, en plus des enveloppes DETR et DSIL, qui devraient être proches des montants de 2022, **le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires (« le fonds vert »)**, doté de 2 Mds € au plan national, viendra financer les projets des collectivités dans l'accélération de leur transition écologique. Ce fonds sera mobilisable sur toute l'année 2023. Il permettra de financer des projets dans de nombreux domaines, tels que la performance environnementale (rénovation énergétique des bâtiments, modernisation de l'éclairage public, etc...), l'adaptation au changement climatique (prévention des inondations, renaturation des villes, etc...), ou encore l'amélioration de la qualité du cadre de vie (biodiversité, développement du covoiturage, etc...).



2 milliards d'€

au niveau national pour « le fonds vert »

Les friches représentent un important gisement foncier et leur recyclage implique des opérations coûteuses pour les collectivités. Le « Fonds friches », fortement mobilisé en Moselle dans le cadre du plan de relance, est pérennisé par la loi de finances pour 2023 qui propose sa fusion dans le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires. Les services de l'État accompagneront les collectivités dès son lancement début 2023.



La proximité avec les Mosellans

EN BREF

L'État place les usagers et la satisfaction de leurs attentes au cœur de sa réflexion. Dans cette logique, nous veillons à ce que les politiques publiques soient mises en œuvre en Moselle « jusqu'au dernier kilomètre », en rentrant concrètement dans le quotidien des Français, au plus près de chez eux. Focus sur :

1. Les France services, avec un zoom sur l'arrondissement de Sarrebourg
2. Le plan d'urgence mis en œuvre pour la délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports

Les France services, focale sur l'arrondissement de Sarrebourg

Afin d'améliorer la présence des services publics sur l'ensemble du territoire national, notamment dans les zones rurales et les quartiers prioritaires de la ville (QPV), le président de la République avait annoncé en 2019 la création du programme France services. Nous vous proposons un point sur les avancées en Moselle en 2022 avec **la référente France services, Anne Lecard, sous-préfète de Sarrebourg Château-Salins, qui a répondu à nos questions.**



Séminaire des agents France services, préfecture de la Moselle, 18 novembre 2022

CHIFFRES CLÉS



32

France services labellisées en Moselle



95,2%

de satisfaction des usagers en moyenne sur 2022

QUESTIONS À



Anne Lecard

Sous-préfète de Sarrebourg/Château-Salins
Référente France services en Moselle

Qu'est-ce-que France services ?

C'est un nouveau modèle d'accès aux services publics au cœur des territoires. Quel que soit l'endroit où vous vivez, vous pouvez trouver une France services à moins de trente minutes qui vous permet d'accéder à un service public de qualité et à visage humain. Que vous ayez besoin de conseils ou d'accompagnement pour vos démarches administratives, besoin d'un accès ou d'aide sur l'utilisation d'un service numérique, vous pouvez être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles. Actuellement, 32 France Services sont ouvertes en Moselle : 15 sont portées par des communes, 11 par des établissements publics de coopération intercommunale, 5 par La Poste, et 1 par le département de la Moselle (Bus France Services - itinérant sur le bassin houiller).

Quel est le rôle de la préfecture de la Moselle dans le programme France services ?

Son rôle a été de traduire l'objectif national d'une France Services pour chaque citoyen à moins de trente minutes au niveau local. À cette fin, la préfecture a assuré une large promotion du dispositif, a ciblé les zones éloignées d'une offre existante de services publics pour les prioriser et a favorisé les implantations dans des lieux connus des citoyens. Elle a également eu pour rôle d'accompagner et de mobiliser les communes et intercommunalités pour aboutir au meilleur maillage territorial.

Dans les années à venir, les enjeux restent forts sur le programme France Services : proposer un service public de qualité, harmonisé sur l'ensemble des structures du département, assurer la formation initiale et continue des conseillers France Services, accompagner la communi-

tion des structures vers les usagers pour améliorer leur visibilité et bien faire connaître le bouquet de services proposés (9 opérateurs nationaux partenaires) tout en développant des partenariats locaux.

Avec l'animateur départemental recruté depuis avril 2022, il s'agit de faire vivre le réseau France Services de la Moselle. Un séminaire des conseillers France Services, réunis par le préfet de la Moselle en présence des opérateurs nationaux partenaires, a été organisé pour la première fois en novembre 2022.

L'objectif est également d'accompagner sur le long terme les France Services, notamment les plus en difficulté, et de valoriser l'échange de bonnes pratiques entre les structures.

Avez-vous un retour sur la satisfaction des usagers lors de leur expérience en France services ?

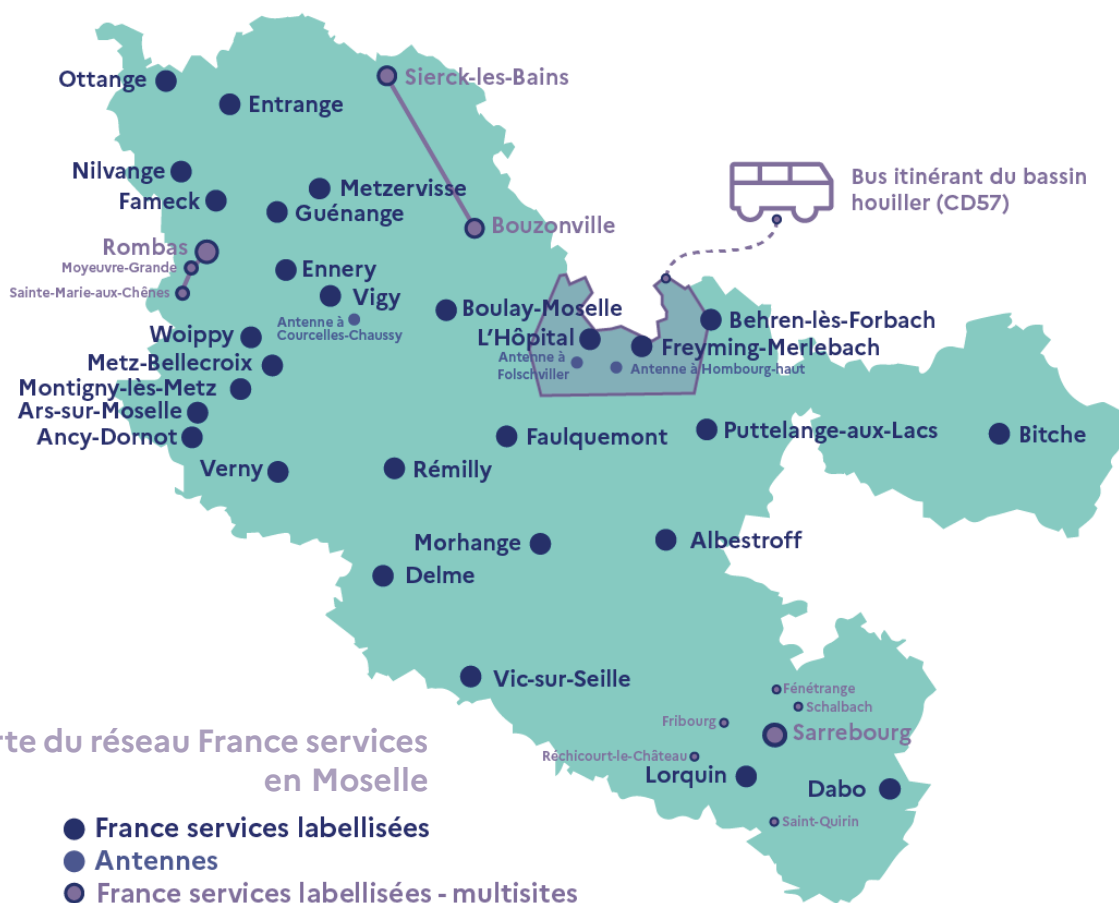
Des bornes de satisfactions sont implantées dans les France Services. Sur l'ensemble de l'année 2022, la satisfaction s'élève en moyenne à 95,2 %, ce qui démontre le fort investissement des agents France Services dans l'accomplissement de leur mission, pour un service très largement apprécié de nos concitoyens.

Qu'est-ce qui fait la particularité de la France services de Sarrebourg Moselle Sud ?

Cette France Services, portée par la communauté de communes de Sarrebourg Moselle Sud, est multi-sites. Elle a été labellisée en avril 2022, et inaugurée le 1^{er} juillet 2022, en présence de M. Vautier, directeur adjoint du programme France Services à l'agence nationale de cohésion des territoires (ANCT).

Sa couverture et son fonctionnement sont réellement innovants. Partant d'un vaste territoire rural, il était pertinent de le couvrir de part et d'autre par plusieurs sites : Fénétrange, Saint-Quirin, Schalbach, Fribourg, Réchicourt-le-Château et Sarrebourg (le samedi matin, jour de fermeture de nombreux services publics). Par ailleurs, cette structure implique toutes les communes concernées. L'agent France Services recruté par la communauté de communes, qui assure les permanences sur chaque site, est appuyé par les secrétaires de mairies, qui ont bénéficié de la formation adéquate. Cette France Services s'appuie également sur un partenariat local qui était déjà très présent, notamment avec la maison de l'emploi du Sud Mosellan et la mission locale.

À travers cet exemple, on voit bien la capacité de ce programme à s'adapter aux caractéristiques de chaque territoire afin de garantir un accès facilité aux services publics.



Le plan d'urgence cartes nationales d'identité/passeports

L'année 2022 aura également été marquée par une augmentation très significative des demandes de titres recueillies par les communes équipées de dispositif de recueil fixe de titres d'identité (cartes nationales d'identité et passeports). En parallèle, pour faire face à cet afflux de demandes, le Gouvernement a engagé début mai 2022 un plan d'urgence national destiné à renforcer les capacités d'accueil des mairies et de traitement des dossiers par les Centres d'expertises et de ressources des titres d'identité - CERT CNI/passeports. La préfecture de la Moselle accueille le CERT CNI/passeports pour la région Grand Est. Ainsi, le délai moyen de rendez-vous pour les communes équipées d'un dispositif de recueil fixe (DR) de Moselle a été ramené de 55 jours mi-mai 2022 à 23 jours mi-décembre 2022. La hausse continue du stock a atteint son point culminant le 9 juillet 2022 avec plus de 74 000 titres en stock en Grand Est, contre plus de 865 000 au niveau national. En 2022, le CERT CNI/passeports aura instruit plus de 915 000 demandes de cartes nationales d'identité et de passeports.

Parallèlement, 8 communes France Services de Moselle ont été dotées d'un dispositif de recueil en fin d'année, ainsi que 2 nouvelles communes hors réseau France Services. Au 31 décembre 2022, 44 communes de Moselle sont désormais habilitées à recueillir des demandes de titres d'identité.

CHIFFRES CLÉS



915 000

demandes de cartes nationales d'identité et de passeports instruites en 2022



44

communes de Moselle habilitées à recueillir des demandes de titres d'identité au 31 décembre 2022



SOUTIEN À LA RURALITÉ

L'agenda rural

EN BREF

Afin de prendre en compte la grande diversité des situations géographiques, en lien avec les collectivités locales, l'État intervient auprès des territoires ruraux via la coordination de l'Agenda rural, qui constitue la feuille de route du Gouvernement en faveur de la ruralité, et le déploiement des contrats de ruralité.

Cette politique publique est co-construite avec les acteurs locaux, afin de toujours mieux répondre à leurs enjeux. La référente départementale, Dominique Laurent, sous-préfète de Sarreguemines, fait le point.

CHIFFRES CLÉS



181

mesures prioritaires



651

communes rurales en Moselle



149

communes comprises dans le dispositif « Boussole des jeunes »



Dominique Laurent

Sous-préfète de Sarreguemines

En quoi consiste l'agenda rural ?

L'agenda rural vise à favoriser le développement des territoires ruraux et à améliorer la vie quotidienne de leurs habitants, dans une démarche interministérielle, par la mise en œuvre d'un plan d'actions en faveur des ruralités ayant vocation à s'inscrire dans la durée. Concrètement, il s'agit d'une feuille de route qui se décline en une série de 181 mesures à mettre en œuvre dans le but d'améliorer la vie quotidienne dans les territoires ruraux. Rien n'est figé, chaque département choisit les mesures estimées comme les plus utiles et adapte les suivis en fonction de l'évolution des besoins, de l'actualité des politiques publiques.

Considérez-vous la Moselle comme un département rural ?

Bien que la Moselle compte 651 communes rurales sur un total de 725 communes, elle n'est pas considérée comme un département rural. En effet, moins d'un tiers de la population vit dans une commune rurale dont 11,1 % vivant dans une « commune rurale autonome » éloignée des centres urbains. Pour autant, notre objectif est de permettre à chaque citoyen de s'épanouir dans sa vie de famille, dans ses études, dans son travail et dans ses loisirs, quel que soit son lieu de résidence. D'autant plus lorsque l'on considère qu'un temps de trajet moyen pour accéder aux services de la vie courante est de 7,7 minutes en milieu rural contre 3,2 minutes pour la population urbaine.

De quelle façon l'acte I de l'agenda rural s'est-il déployé en Moselle ?

Décliner localement l'agenda rural implique de prendre en compte les spécificités du département afin d'adapter au plus près des territoires les 181 mesures prioritaires rappelées lors des comités interministériels aux ruralités. Afin de mettre en œuvre ces mesures au sein du département de la Moselle, le préfet m'a désignée référente ruralité. Je m'appuie sur l'ensemble des services de l'État départementaux et régionaux pour mener à bien cette

mission de déploiement de ces mesures sur le territoire mosellan.

Au cours des deux dernières années, nombre de mesures ont été suivies avec les élus dans le cadre d'assemblées générales de maires, de réunions vouées à telle ou telle politique publique. Suite à mon arrivée cet été en Moselle et à ma nomination en tant que référente ruralité par le préfet, je me suis attachée, pour bien m'approprier tout le travail déjà mené, à réaliser une synthèse de l'existant.

Des exemples de réussite dans le département ?

Le dispositif « Boussole des jeunes », qui permet de mettre en relation un jeune avec un professionnel, a été déployé en Moselle Est. Il comprend 149 communes réparties sur 6 intercommunalités, à savoir les communautés d'agglomération Forbach Porte de France et Saint Avold Synergie ainsi que les communautés de communes du Warndt, de la Houve et du Pays Boulageois, du district urbain de Faulquemont et de Freyming-Merlebach.

L'accès aux services publics fait également l'objet d'une attention accrue. Face à cette problématique, 32 France Services dont 1 bus ont été labellisées en Moselle. Certains cantons très étendus tel que le Saulnois sont dotés de plusieurs France Services, un multi-sites a été ouvert à Sarrebourg.

Quelles sont les perspectives 2023 de l'agenda rural ?

Le nouveau programme d'action sera présenté, au niveau national, dans les semaines à venir et il prendra la suite de l'Agenda rural lancé en septembre 2019. Cet acte II a pour objectif de poursuivre les efforts déjà engagés, mais sur un nombre de mesures plus resserré.

Sur quelles politiques publiques souhaitez-vous mettre l'accent en 2023 dans le cadre de l'acte II ? Dans quels domaines des évolutions peuvent-elles intervenir ?

Compte tenu de l'actualité, des mesures liées à la transition écologique (conciliation des usages, développement de démarches durables...) seront travaillées avec tous les partenaires. Un accompagnement des élus renforcé en matière d'ingénierie est préparé au niveau national. Si l'objectif de création de maisons de santé en Moselle a été atteint, l'accès à l'offre de santé, le recrutement, sont des points sur lesquels des marges de progression existent.

Par ailleurs, afin de pallier les difficultés d'accès à l'emploi et à la formation des jeunes, ainsi que les difficultés de recrutement des entreprises, l'accent pourra être mis sur l'insertion professionnelle et la formation des jeunes.

En 2023 comme au cours des années précédentes, le travail sera mené en fonction des orientations nationales, mais avec et pour les partenaires.



La présentation du patrimoine forestier

EN BREF

Les forêts mosellanes couvrent 30 % du territoire départemental et représentent 45 millions de m³ sur pied. Leur avenir relève à la fois de problématiques sanitaires, climatiques et d'équilibre sylvo-cynégétique. L'État assure un soutien important en assurant la préservation et la régénération du patrimoine forestier, grâce au déploiement du plan d'action « avenir des forêts de la Moselle 2022-2023 » qui repose sur 3 axes :

- structurer une gouvernance départementale de la filière forêt-bois ;
- renforcer la résilience des peuplements ;
- soutenir la valorisation économique locale des peuplements, en particulier la valorisation des petits gisements privés.

L'avenir de la forêt passe par sa préservation et sa protection. Les sapeurs-pompiers de Moselle sont venus apporter un soutien majeur à leurs collègues du sud de la France confrontés à des feux de forêt particulièrement virulents et ravageurs. Cette solidarité doit être remerciée.

1. La préservation et la régénération du patrimoine forestier
2. Incendies 2022 - contribution à la solidarité nationale

La préservation et la régénération du patrimoine forestier

Diverses actions ont été menées tout au long de l'année 2022 dans l'objectif de maintenir le patrimoine forestier, notamment grâce à l'abaissement, par décision préfectorale du 12 mai 2022, du seuil d'autorisation de coupe de 4 ha à 1 ha. Cette mesure, qui répond à une demande forte de la forêt privée, contribue à la protection et à la valorisation de la forêt, particulièrement pour les petits propriétaires forestiers.

La garantie de l'équilibre sylvo-cynégétique est également un élément majeur en faveur duquel de nombreuses actions ont été menées. La gestion des populations de grand gibier (sanglier, cerf) a été renforcée au cours de l'année 2022 dans le cadre des comités sangliers et cervidés, tout particulièrement sur les zones reconnues à enjeux par le programme régional de la forêt et du bois. Les élus locaux ont également été sensibilisés à ces enjeux.

Le plan d'investissement France 2030, qui succède à France Relance, va permettre de répondre à une demande forte de lisibilité des soutiens de la

CHIFFRES CLÉS



1 ha

seuil d'autorisation de coupe

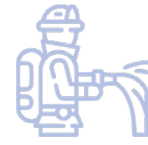
part de l'ensemble de la filière : tous les opérateurs (producteurs de plants, entreprises de travaux, etc...) pourront s'organiser en termes d'emploi et de logistique. En amont de la procédure de location des chasses communales, prévue à l'automne 2023, la sensibilisation des élus locaux sur l'intérêt à garantir l'équilibre sylvo-cynégétique sera poursuivie.

Incendies au cours de l'été 2022 : la contribution de la Moselle à la solidarité nationale

Le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de Moselle a contribué à la solidarité nationale dans le cadre de la lutte contre les feux d'espaces naturels et les feux de forêt à l'été 2022. Le SDIS a répondu à 8 missions, avec l'engagement de 19 engins et de 65 personnels formés et spécialisés au risque « feux de forêts » au profit des départements de la Gironde, du Jura et des Vosges.

D'une manière plus globale, l'activité du SDIS en 2022 s'est caractérisée par :

- plus de 70 000 interventions réalisées, soit une hausse de l'activité opérationnelle de 6,6 % par rapport à 2021 ;
- 5 400 interventions pour COVID ;
- 3 formations d'intégration organisées, soit 52 sapeurs-pompiers professionnels formés ;
- 335 recrutements de sapeurs-pompiers volontaires.



8

missions d'engagement



19

engins engagés



65

personnels formés et spécialisés au risque « feux de forêt »



70 000

interventions



335

recrutements de sapeurs-pompiers volontaires

GARANTIR LA COHÉSION SOCIALE

L'accueil des déplacés ukrainiens

EN BREF

Face à l'offensive russe en Ukraine, les services de l'État en Moselle, en lien avec les collectivités territoriales, se sont coordonnés afin d'accueillir les personnes déplacées et de leur permettre d'accéder à un hébergement, à l'assurance maladie, à l'allocation pour demandeur d'asile, à la scolarité, à l'emploi et à l'apprentissage du français.

Les principaux outils déployés en 2022 pour accueillir les déplacés ukrainiens ont été :

1. L'instauration d'un guichet unique
2. Les solutions d'hébergement
3. L'accompagnement social
4. Le soutien aux enfants des déplacés

L'instauration d'un guichet unique

Un guichet unique a ainsi été mis en place au sein de la préfecture de la Moselle, réunissant les services de la préfecture, de l'office français de l'immigration et de l'intégration, de la caisse primaire d'assurance maladie et de Pôle emploi. Cet effort collectif a permis à plus de 1 100 déplacés de bénéficier de la délivrance d'une autorisation provisoire de séjour au titre de la protection temporaire, soit, avec les mineurs accompagnants, plus de 1 650 personnes protégées. Si le rythme des arrivées a considérablement baissé depuis l'été 2022, le guichet unique continue ses activités et restera ouvert en 2023, notamment pour permettre le renouvellement des autorisations provisoires de séjour.

CHIFFRES CLÉS



+ de 1 100

autorisations provisoires de séjour au titre de la protection temporaire délivrées

Les solutions d'hébergement

À compter de février 2022, la guerre en Ukraine et la mise en oeuvre de dispositifs d'accueil en urgence et de logements en intermédiation locative (IML) ont nécessité d'adapter et d'augmenter les capacités d'hébergement. Cela s'est fait en plusieurs étapes : les premières familles ont été accueillies en hôtel et dans les dispositifs généralistes qui disposaient de places vacantes, puis progressivement plusieurs SAS ont été ouverts en mars et avril 2022, à l'instar du site de l'association pour l'accompagnement, le mieux-être et le logement des isolés (AMLI) de Saint-Avold (96 places). L'ouverture progressive des appartements en intermédiation locative s'est déroulée à partir de mai 2022, les intégrations se réalisant au fur et à mesure des disponibilités déclarées par les opérateurs associatifs. La priorité des services de l'État était ainsi de réorienter vers un hébergement plus stable tous les ménages initialement accueillis à l'hôtel.

Quelques chiffres au 2 janvier 2023 :

- 108 personnes sont accueillies dans les SAS, dont 11 à l'hôtel en attendant des orientations en IML ;
- 220 ménages soit 661 personnes sont logées dans des logements en IML ;
- 33 personnes hébergées chez des tiers sont en attente d'orientation en IML.

L'accompagnement social

Les services de l'État se sont fortement mobilisés pour accompagner les déplacés ukrainiens dans l'apprentissage de la langue et l'insertion professionnelle. En 2022, près de 200 personnes déplacées se sont inscrites à Pôle emploi qui, pour certaines, suivent des formations pour faciliter l'accès à un emploi. La barrière de la langue, les difficultés de garde d'enfants et de mobilité restent toutefois des vrais freins à l'accès à l'emploi.

L'accueil des enfants des déplacés ukrainiens

À compter du mois de mars 2022, l'État s'est mobilisé pour accueillir des enfants d'expatriés français en Ukraine et des enfants de déplacés ukrainiens. Au fil des arrivées des familles, les enfants ont été inscrits à l'école la plus proche de leur logement et, pour les jeunes relevant du second degré, un dispositif d'évaluation a été mis en place pour vérifier au cas par cas quelle serait la meilleure solution entre l'accueil dans une structure pour allophones ou dans un établissement scolaire plus proche du domicile.

Pour accueillir ces jeunes dans les meilleures conditions, des enseignants ayant la certification de français langue seconde ont été mobilisés. Deux déplacées ukrainiennes bilingues ont été recrutées à Metz comme professeurs des écoles contractuelles afin d'accompagner les élèves du premier degré de l'agglomération messine.



108

personnes accueillies dans les SAS



661

personnes logées dans des logements en IML



33

33 personnes hébergées chez des tiers



+ de 200

personnes déplacées inscrites à Pôle emploi



2

déplacées ukrainiennes bilingues recrutées comme professeurs des écoles contractuelles



La politique de la ville en 2022 : les cités éducatives

EN BREF

L'éducation dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) est une priorité forte de l'État. Un focus est proposé sur l'un des dispositifs phares en la matière, à savoir les cités éducatives.

Lancées en 2019, les cités éducatives visent à intensifier les prises en charge éducatives des enfants à partir de 3 ans et des jeunes jusqu'à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Elles consistent en une alliance des acteurs éducatifs travaillant dans les QPV : services de l'État, des collectivités, associations, habitants, etc... Il ne s'agit pas d'un dispositif de plus, mais de l'occasion de mieux coordonner et de renforcer les dispositifs existants, en accompagnant au mieux chaque parcours éducatif individuel, depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle. Le label national «cité éducative» a été attribué en Moselle à 3 sites : la cité de Behren-lès-Forbach en 2019, Metz Borny en 2021 et Forbach/quartiers Bellevue et Wiesberg en 2022.

La cité éducative de Metz Borny a, par exemple, organisé des séjours d'accompagnement à la parentalité pendant l'été 2022 afin de sortir les familles (essentiellement monoparentales) de leurs contraintes quotidiennes. L'objectif était ainsi d'outiller les familles sur l'accompagnement à la scolarité de leurs enfants. 9 familles ont bénéficié de ces séjours.

Ces séjours se sont divisés entre :

- des activités et sorties en famille : tir à l'arc, visite d'une confiserie artisanale, journée au lac de Gérardmer, randonnée et diverses activités nature aisément reproductibles dans un cadre familial, etc...
- des ateliers chaque matin : une intervenante « accompagnement à la scolarité » encadrerait les enfants pour des ateliers ludiques en lien avec le séjour, permettant également de remobiliser les apprentissages scolaires, tandis que les parents étaient en atelier avec l'intervenante « parentalité ».

L'année 2023 permettra également de renforcer les efforts effectués dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire, en opérant un rapprochement des clubs de prévention et des établissements scolaires.

La cité éducative Forbach/quartiers Bellevue et Wiesberg, propose aussi de travailler sur la santé mentale des jeunes (élèves de 3ème et de terminale), pour mettre en place un accompagnement, par une sophrologue habilitée dans la gestion du stress, des émotions et de l'estime de soi en lien avec les échéances des examens. Cela permet également de renforcer l'axe sport et santé. Le programme des interventions concerne 243 élèves (93 lycéens et 250 collégiens), soit un budget de 82 € par élève sur la période de janvier 2022 à juin 2022, à raison de 10 séances par élève.

CHIFFRES CLÉS



9 familles ont bénéficié des séjours d'accompagnement à la parentalité pendant l'été 2022



243 élèves concernés par le programme des interventions



La situation de l'emploi

EN BREF

La situation de l'emploi s'est améliorée en Moselle en 2022. Au 3ème trimestre 2022, la demande d'emploi de catégorie A a baissé de 13,8 % sur un an et de 19,6 % sur 2 ans. Au regard du contexte actuel, la vigilance des services de l'État reste cependant de mise.

Une focale est proposée sur l'arrondissement de Metz, avec 2 items :

1. **L'emploi**
2. **Le plan de réduction des tensions de recrutement**

L'emploi dans l'arrondissement de Metz

L'action de l'État en 2022 dans l'arrondissement de Metz se caractérise comme suit.

• Zoom sur les jeunes

Le plan « 1 jeune 1 solution », lancé en 2020, vise à offrir une solution à chaque jeune en difficulté, et mobilise à cette fin un ensemble de leviers : aide à l'embauche, formation, accompagnement, aides financières afin de répondre à toutes les situations. Dans le secteur de Metz, le taux de chômage estimé au 2ème trimestre 2022 est de 7,3 %, en légère augmentation trimestrielle et en variation annuelle de - 0,5 %. Les moins de 25 ans représentent 3 522 jeunes demandeurs d'emploi, en baisse de 18,4 %. Cette baisse est principalement dûe à la mise en place des mesures du plan « 1 jeune, 1 solution ».

L'ouverture d'Amazon à Augny à compter de septembre 2021 a également facilité l'embauche des plus éloignés de l'emploi : des personnes issues des quartiers politique de la ville, des bénéficiaires du RSA et des demandeurs d'emploi de longue durée, notamment grâce au concours des agences d'interim. Sur les 2 850 CDI en poste fin 2022, 26 % sont des jeunes de moins de 26 ans, dont 3 % de jeunes en QPV.

CHIFFRES CLÉS



3 522

jeunes demandeurs d'emploi de moins de 25 ans



26%

des CDI créés par l'ouverture d'Amazon à Augny sont des jeunes de moins de 26 ans

- **Zoom sur une entreprise : La Fée Maraîchère à Hagondange**

Le gaspillage alimentaire, évalué à un tiers des quantités produites, représente simultanément un enjeu environnemental, économique et sociétal majeur en termes de pression sur les ressources et concerne tous les acteurs, du producteur au consommateur. L'ADEME soutient donc les projets de lutte contre le gaspillage alimentaire, avec une logique de priorité d'aide à la valorisation à destination humaine (transformation, aide alimentaire). La Fée Maraîchère est une entreprise qui collecte les fruits et légumes invendus issus de la grande distribution pour les transformer en produits de plus longue conservation (confitures, jus, soupes, coulis, tartinades...) et les revendre, dans une logique de lutte contre le gaspillage alimentaire. Le soutien de l'Etat porte sur la construction d'un nouveau bâtiment et d'une nouvelle chaîne de transformation par le porteur, afin d'augmenter le gisement d'invendus transformés. A horizon de 3 ans, la Fée Maraîchère collectera 264 tonnes de fruits et légumes invendus par an. La majorité sera transformée pour repartir dans le cycle de consommation humaine. 12 emplois seront créés grâce à ce projet.



12

emplois créés
grâce à la Fée Maraîchère

Le plan de réduction des tensions de recrutement

Depuis un an, une mobilisation nationale en faveur de la réduction des tensions de recrutement a été mise en œuvre à la demande de la Première ministre et du ministre du travail, du plein emploi, et de l'insertion. Dans chaque arrondissement, a dès lors été conduite une réflexion visant à la réalisation d'un plan territorial d'actions au plus près des réalités des entreprises et des demandeurs d'emploi.

En Moselle, ont été réactivés les services publics de l'emploi local (SPEL) pour les 5 arrondissements. Le diagnostic local a identifié des freins sur le retour à l'emploi, en termes de mobilité des salariés, d'attractivité des territoires et des métiers, de difficultés de recrutement. Chacune de ces thématiques a donné lieu à des groupes de travail au sein de ces SPEL.

Exemple du SPEL de Metz : les fédérations des travaux publics et du bâtiment ont multiplié les initiatives, notamment envers les jeunes, dont les jeunes scolarisés. Une expérimentation toute récente a permis à 8 jeunes de 3ème du collège Jules Lagneau de Metz n'ayant pas trouvé de stage d'être accueillis au CFA du BTP sur les plateaux techniques pendant une semaine, ce qui a changé leur vision du BTP et leur a ouvert de nouvelles perspectives d'avenir professionnel.



8

jeunes de 3ème accueillis au CFA du
BTP pendant 1 semaine



Soutien face à la crise énergétique

EN BREF

Des conséquences nouvelles sont venues impacter le climat économique : la guerre en Ukraine, la hausse du coût des matières premières et de l'énergie qui en découle, et les difficultés de recrutement dans la majorité des secteurs. L'État vient au soutien tant des collectivités que des entreprises pour y faire face :

1. Inflation – mesures de soutien aux collectivités
2. Inflation – mesures de soutien pour le secteur économique

Inflation – mesures de soutien aux collectivités

Dans un contexte de hausse des prix et de guerre en Ukraine, l'État apporte une réponse forte aux collectivités territoriales aussi bien grâce à ses concours financiers que grâce à des mesures spécifiques leur permettant de faire face à la hausse des prix de l'énergie.

- **les concours financiers** : globalement, les attributions de la dotation globale de fonctionnement (DGF) traduisent, une fois de plus, l'engagement de l'État de stabiliser le montant total versé aux collectivités. En 2022, en Moselle, 81 615 067 € ont été versés au titre du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA). 1 029 051 788 € ont été versés aux collectivités territoriales au titre de tous les concours financiers de l'État.
- **des mesures spécifiques face à la hausse des prix de l'énergie** : l'État a mis en place de nombreuses mesures de soutien aux collectivités pour faire à cette hausse. À titre d'exemple, 99 collectivités mosellanes ont bénéficié d'un acompte pour un montant total s'élevant à 1 723 524 €, donnant lieu à l'établissement de deux arrêtés préfectoraux relatifs au dispositif « filet de sécurité ». 1 800 115 € ont été versés au département, dans le cadre de la compensation de la revalorisation anticipée du RSA sur l'inflation.

D'autres mesures sont prévues en 2023 (maintien du bouclier tarifaire avec une évolution à 15 % à partir du 1er janvier 2023 pour les petites collectivités éligibles au tarif réglementé de vente (TRV), prolongation du filet de sécurité, etc...).

CHIFFRES CLÉS



81 615 067 €

versés au titre du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée



99

collectivités mosellanes ont bénéficié d'un acompte

Inflation – mesures pour le secteur économique

La guerre en Ukraine et les tensions avec la Russie ont eu notamment pour conséquence une forte réduction des approvisionnements en gaz et pétrole. Cette situation tendue sur les capacités d'approvisionnement et de production a fait craindre une situation difficile en termes de capacité à répondre à la demande en énergie pendant l'hiver 2022-2023 mais également 2023-2024 et a conduit à une envolée des coûts de l'énergie sur les marchés.

Pour faire face à cette crise de l'énergie, l'État a mis en place différentes mesures :

Mesures de sobriété énergétique : le plan national de sobriété énergétique, présenté en octobre 2022, a invité les collectivités, leurs agents ainsi que les entreprises et les particuliers à mettre en place des mesures pour réduire la consommation énergétique de 10 % en 2 ans. Dans cet objectif, des groupes de travail par thématiques sur les enjeux de sobriété énergétique ont été mis en place.

- **Mesures économiques pour les entreprises - quelques exemples :**
 - mise en place d'un guichet d'aide aux paiements des factures d'énergie et d'un dispositif d'amortissement pour les PME (petites et moyennes entreprises) ;
 - recours à l'activité partielle de longue durée (APLD) en cas de ralentissement ou d'arrêt temporaire de l'activité ;
 - instauration d'un prêt garanti par l'État (PGE) « résilience ».

D'autres mesures seront mises en place en 2023, à l'instar de l'amortisseur électricité, destiné aux petites et moyennes entreprises (PME) qui ne sont pas éligibles au « bouclier tarifaire ».

En cas d'interrogation, les entreprises peuvent se référer à la « check-list énergie » mise en place par le médiateur des entreprises. En cas de problèmes avec leur fournisseur d'énergie, les entreprises peuvent recourir à des médiateurs proposés par l'État. Les services de l'État en Moselle se tiennent aussi à disposition des entreprises pour répondre à leurs interrogations.

- **Le bilan en 2022 :** le bilan de la consommation cumulée observée du 1er août 2022 au 1er janvier 2023 permet de confirmer l'effet réel des actions de sobriété engagées par les particuliers et les entreprises :
 - électricité : 181,3 TWh consommés soit - 7 % par rapport à 2018-2019 ;
 - gaz naturel hors centrales à gaz : 148,1n TWh PCS (pouvoir calorifique supérieur) consommés soit - 16,6 % par rapport à 2018-2019 ;
 - soit une baisse de 11,4 % en consommation cumulée (électricité + gaz) par rapport à 2018-2019.

CHIFFRES CLÉS



- 10%

de consommation énergétique en 2 ans



- 7%

d'électricité consommée en 2022 par rapport à 2018-2019



- 16,6%

de gaz naturel consommé en 2022 par rapport à 2018-2019



LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS STRUCTURANTS

Le transfrontalier et l'A31bis - focale sur l'arrondissement de Thionville

EN BREF

Le développement de projets structurants répond à des enjeux économiques et sociaux et constitue en ce sens une priorité pour l'État, celle de porter une attention particulière à ces projets, de fixer un cap, des indicateurs, de mobiliser autour de ces enjeux pour les faire avancer à la hauteur des attentes des Mosellans, ou de l'urgence qu'ils portent.

Deux projets concernant l'arrondissement de Thionville sont proposés pour illustrer cette partie :

1. **Approfondir la coopération transfrontalière avec le Luxembourg**
2. **Décongestionner la circulation et favoriser le développement économique du sillon lorrain : projet A31 bis**

La coopération transfrontalière avec le Luxembourg

Alors que le nombre de frontaliers résidant en Lorraine et travaillant en Luxembourg s'élève aujourd'hui à 115 000, l'État doit adapter son action aux spécificités d'un territoire façonné par le dynamisme du marché du travail luxembourgeois. Grâce aux leviers supplémentaires dont il dispose vis-à-vis du Grand-Duché de Luxembourg, l'État peut utilement compléter l'action pionnière des collectivités territoriales en matière de coopération transfrontalière.

La délégation de la compétence en matière de coopération transfrontalière franco-luxembourgeoise accordée au préfet de la Moselle par la préfète de région Grand-Est traduit le souci d'une action efficace, fondée sur une compréhension fine des préoccupations locales, dans de nombreux domaines. Dans ce cadre, le préfet de la Moselle assure en particulier la représentation de l'État territorial au sein de la commission intergouvernementale franco-luxembourgeoise (CIG). La préparation de la CIG et la mise en œuvre des accords intergouvernementaux nécessitera un travail

CHIFFRES CLÉS



115 000

travailleurs transfrontaliers

important de coordination des services régionaux et départementaux, à la mesure de l'étendue des thématiques qui y sont abordées : mobilité, santé, formation, sécurité, éducation, culture, environnement, etc. Un comité consultatif est également dédié à la politique de coopération transfrontalière, qui associe les collectivités locales et les parlementaires.

De plus, la représentation du préfet de la Moselle s'étend aux établissements publics de droit français tels que l'établissement public d'aménagement Alzette Belval et aux instances de coopération transfrontalières franco-luxembourgeoises locales telles que le groupement européen de coopération territoriale (GECT) Alzette-Belval.

L'actualité transfrontalière de l'année 2022 a en particulier été marquée par la mise en œuvre de nombreux accords intergouvernementaux et par un renouvellement de la méthode de travail entre l'État et les représentants politiques locaux. **L'ancien sous-préfet de Thionville, Thierry Hégay, fait le point sur les avancées 2022. Celui-ci a été remplacé en janvier 2023 par Philippe Deschamps, qui poursuivra son action en la matière.**

QUESTIONS À



Thierry Hégay

Ancien sous-préfet de Thionville

Comment analysez-vous les spécificités de la coopération transfrontalière franco-luxembourgeoise ?

Deux mots peuvent résumer l'esprit et la réalité de la coopération transfrontalière franco-luxembourgeoise : complémentarité et proximité. Complémentarité, car la France a besoin du Luxembourg qui, avec son dynamisme économique, offre des milliers d'emplois à ses voisins. Mais le Luxembourg a besoin de la France, de ses travailleurs bien sûr mais aussi de ses infrastructures de transport ferroviaire ou routière pour ne citer que ce seul critère. Proximité, car cette coopération s'attache avant tout à améliorer le quotidien des citoyens des deux États. Si tel n'était pas le cas, la coopération raterait sa cible et n'aurait pas de sens.

Concrètement, cela se retrouve dans plusieurs thématiques dont je ne retiendrai que 3 exemples :

1. **Le marché de l'emploi** est le principal déterminant de la relation entre le Luxembourg et la France. Dans le Nord Moselle, près d'un actif sur deux travaille au Luxembourg. Il y a aujourd'hui dans le Grand-Est sensiblement plus de travailleurs frontaliers se rendant au Luxembourg que vers l'Allemagne ou la Suisse. Et rien n'indique un essoufflement de cette dynamique au cours de la décennie à venir. Il nous faut donc travailler sur des solutions de mobilité et les parkings relais, les projets de bus à haut niveau de service assurant l'indispensable interconnexion avec les transports en commun luxembourgeois, sans oublier bien sûr le ferroviaire et cette colonne vertébrale Metz Thionville Bettembourg et Luxembourg pour le trans-

port des passagers et le fret. La mobilité est prépondérante dans l'accord financier signé lors de la dernière CIG d'octobre 2021.

2. **Le télétravail** est l'un des axes d'évolution, notamment depuis la crise sanitaire. Sans être LA réponse à plusieurs maux, le télétravail est une avancée qui permet plus de souplesse pour les entreprises et leurs salariés, moins de fatigue pour les salariés, et moins de mouvements pendulaires de mobilité qui causent des pertes de temps considérables dans les embouteillages. Là encore, le travail en commun a payé puisque le nombre de jours maximum en télétravail a été augmenté pour 2023, et que les modalités fiscales ont été très largement simplifiées pour les entreprises luxembourgeoises et les frontaliers, ce qui était une demande maintes fois réitérée.
3. **L'environnement**, et notamment la **question des déchets**, qui a souvent été soulignée par les élus. C'est la proximité des centres de décision français et luxembourgeois qui permet d'inscrire ce dossier dans les discussions futures, dans l'objectif de remédier aux dépôts sauvages constatés de part et d'autre de la frontière.

Comment le préfet de la Moselle agit-il pour renforcer la position française dans la coopération franco-luxembourgeoise ?

Pour comprendre ce rôle d'ensemblier de la position française, il faut revenir à la clairvoyance de la préfète de la Région Grand-Est qui, le 30 septembre 2020, a confié au préfet de la Moselle la mission de coordonner et de piloter les actions bilatérales conduites vis-à-vis du Grand Duché de Luxembourg.

Le préfet de la Moselle a alors conçu une comitologie spécifique avec un comité consultatif dédié à la politique de coopération transfrontalière, qui réunit sous la présidence du ministre en charge des questions européennes ou du préfet de la Moselle les élus, les chefs de file des groupes de travail et quelques experts. Le but de ce comité est de proposer des actions à soumettre pour validation au COPIL franco-lux avant inscription à la CIG. C'est aussi le comité de pilotage avec les homologues luxembourgeois du préfet et les 5 groupes de travail qui concernent la sécurité, la santé, la fiscalité avec un corollaire le télétravail, l'économie et la sécurité environnementale, la mobilité, et la formation.

Cette démarche partenariale nouvelle porte ses fruits, et permet aujourd'hui à la délégation française de mieux

coller à la réalité et aux idées des élus.

En ma qualité de sous-préfet de Thionville, j'ai bien sûr assisté le préfet dans sa mission mais aussi assuré un rôle de courroie de transmission avec les élus, notamment du Pôle Métropolitain Frontalier (PMF). Ce syndicat mixte créé en 2019 réalise un formidable travail pour se constituer en porte-parole des collectivités locales voisines du Luxembourg dans leur dialogue transfrontalier. Travail qui se concrétise également avec un rapprochement du PMF avec le syndicat Pro-Sud, qui réunit les communes du Sud Luxembourg.

La coopération transfrontalière s'organise également à l'échelle plus locale d'Alzette-Belval, située dans l'aire urbaine transfrontalière d'Esch-sur-Alzette (LU). Vous êtes le 1er vice-président du groupement de coopération territoriale (GECT) Alzette-Belval*. Quelles sont les principales avancées à signaler en cette année 2022 ?

Avant tout j'insiste sur deux points :

1. Le T de GECT ne veut pas dire transfrontalière mais territoriale. C'est très important car la création du GECT en 2013 repose avant tout sur la volonté des élus locaux français et luxembourgeois d'agir ensemble pour un meilleur vivre ensemble des plus de 100 000 citoyens concernés ;
2. Le GECT est une vraie pépite pour la coopération transfrontalière car c'est un laboratoire d'idées, d'études et de réalisations où la proximité rend les choses plus simples.

Le GECT a récemment obtenu d'être reconnu comme une « zone fonctionnelle », ce qui permettra à la structure de gérer elle-même sur son périmètre l'octroi des subventions du programme Interreg VI, en cohérence avec sa propre stratégie pluriannuelle. Il s'agit d'une avancée pour rapprocher des citoyens la coopération en Grande Région. Surtout, le GECT Alzette-Belval a récemment appris le succès de sa candidature commune avec le Pôle Métropolitain Frontalier et le syndicat de communes luxembourgeoises PRO-SUD à l'appel à manifestation d'intérêt publié par la Commission européenne : grâce à celle-ci, la zone franco-luxembourgeoise bénéficiera de l'expertise de l'OCDE pour construire un schéma directeur visant à améliorer la gouvernance multi-niveaux.

Enfin, en dehors de la compétence du GECT, le territoire d'Alzette-Belval fait aujourd'hui l'objet de vastes transformations urbaines, notamment avec l'Opération d'intérêt national Alzette-Belval. Les partenaires français et luxembourgeois intensifient leurs réflexions pour réaménager conjointement le site emblématique des Terres Rouges.

Le GECT, dans ce programme ambitieux, a permis de faire émerger des actions aussi diverses que la création de la voie verte Belval-Villerupt, ou le premier sentier de randonnée transfrontalier retraçant l'histoire de l'acier, ou même des actions de contrôle de circulation de déchets.

Polyvalent, multi thématique, très professionnel à l'écoute des populations, le GECT est un formidable instrument.

*entretien réalisé en décembre 2022

Décongestionner la circulation et favoriser le développement économique du sillon lorrain : projet A31bis

Faisant suite au débat public de 2015 et à la concertation publique locale de 2018-2019, une commande ministérielle fixant les orientations de poursuite du projet sur chacun des trois secteurs a été communiquée en juillet 2019. Seuls les secteurs Nord et Centre du projet A31 Bis concernent le département de la Moselle.

D'une part, sur le secteur Centre du projet, les études préalables se sont poursuivies cette année et seront prochainement finalisées, tout en associant les acteurs locaux au choix définitif des options d'aménagement. Le dossier d'enquête publique doit pouvoir être finalisé en 2023.

D'autre part, sur le secteur Nord du projet, en parallèle à la poursuite des études préalables, l'année est marquée par le lancement d'une nouvelle concertation publique locale de novembre 2022 à début février 2023. Elle doit permettre de choisir le tracé définitif du contournement de Thionville. Cette section neuve est l'une des composantes du projet sur ce secteur avec l'élargissement de l'autoroute A31 à 2x3 voies entre Thionville et la frontière luxembourgeoise. Plus tôt dans l'année, dans le cadre de la concertation continue, deux comités de pilotage, tenus respectivement en janvier et en mars, avaient permis de choisir les 4 variantes de tracé qui ont été soumises à la concertation du public cet hiver.

Éclairé par la concertation publique, le gouvernement pourra retenir un tracé, il sera alors possible de terminer les études préalables et soumettre ce projet à l'enquête publique à partir de 2024.

CHIFFRES CLÉS



4 variantes du tracé soumises à la concertation du public



Le Warndt Naborien - focale sur l'arrondissement de Forbach-Boulay Moselle

EN BREF

Un troisième projet structurant permet de mettre en évidence l'arrondissement de Forbach-Boulay Moselle : l'accélération de la transition écologique et énergétique du Warndt Naborien.

Le projet de territoire du Warndt Naborien (PTWN) mis en œuvre en janvier 2020, a pour enjeu de soutenir la mutation économique d'un secteur lourdement impacté par la fermeture des dernières mines de charbon et d'accompagner l'arrêt définitif de l'unité de la centrale Émile Huchet de production d'électricité à partir de charbon. La remise en marche de cette installation pour faire face au besoin énergétique pendant la période hivernale, ne remet pas en cause les objectifs du projet car l'arrêt définitif de la centrale sera décidé dès que la situation le permettra.

Cette stratégie territoriale, qui concerne quatre communautés de communes ou d'agglomérations (Saint-Avold synergie, Freyming Merlebach, District urbain de Faulquemont et Warndt) s'articule autour de quatre axes : la relance économique, l'amélioration de la qualité de vie des habitants, le renforcement de l'attractivité du territoire et la santé. Un comité de pilotage plénier, regroupant tous les acteurs du projet a été organisé le 21 octobre 2022 pour faire le point sur l'ensemble des actions conduites depuis 2020. Une équipe de deux ingénieurs, et un chef de projet issu de la fonction publique, sont en cours de recrutement pour renforcer les moyens de traitement des dossiers.

La plupart des projets entrant dans le PTWN peuvent bénéficier de subventions issues d'un fonds abondé par l'État : le fonds « charbon ». Doté en 2020 de 11 M€, il a permis de favoriser l'installation ou le réaménagement de plusieurs entreprises, notamment sur le site de la plateforme de Carling. Certaines d'entre elles ont ainsi bénéficié de subventions de plusieurs centaines de milliers d'euros (GazelEnergie, Circa, Metex Nooovista, Afyren Neoxy...). En fin d'année 2022, plus de la moitié du montant initial du fonds a été utilisée.

CHIFFRES CLÉS



4

intercommunalités concernées



11 M€

de fonds « charbon » en 2020

S
E
X
E
N
N
A

5 JANVIER



Visite du centre de vaccination Saint-Symphorien à Metz

20 AVRIL



Visite de la plateforme courrier de Metz lors de la mise sous pli de la propagande électorale

27 FÉVRIER



Opération de régulation du sanglier aux abords de l'autoroute A31, dans les zones de La Maxe Croix de Hauconcourt et Montigny-lès-Metz Moulins-lès-Metz

10 MAI



Inauguration et ouverture officielle de la VR52 - section giratoire de Jailly/giratoire de Rombas

18 MARS



Accueil de déplacés d'Ukraine à Saint-Jean-de-Bassel

19 JUIN



2nd tour des élections législatives - soirée électorale dans les salons de la préfecture de la Moselle

25 JUILLET



Accueil des sapeurs-pompiers mosellans revenus de Gironde à l'unité opérationnelle de Peltre

14 OCTOBRE



Comité local de cohésion des territoires à Thionville

11 AOÛT



Opération de renforcement de la lutte contre les ro-dés urbains à Metz

23 NOVEMBRE



Réunion de concertation publique sur le secteur Nord du projet A31bis à Thionville

16 SEPTEMBRE



Visite de M. François Braun, ministre de la santé et de la prévention, et Mme Amélie Oudéa-Castéra, ministre des sports et des jeux olympiques et paralympiques, en Moselle

19 DÉCEMBRE



Visite de M. Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'industrie, à l'usine eMotors de Metz-Trémery

LA MOSELLE en chiffres

DÉMOGRAPHIE & SUPERFICIE

 **1 044 398** habitants soit

19 % de la population de la région Grand Est

1,6 % de la population de la France métropolitaine

23^e département le plus peuplé de France

superficie de **6 216km²**
(169 habitants au km²)

Population par sexe et âge en 2022 (estimation)

	Hommes	Femmes
Ensemble	510 490	533 040
0 à 15 ans	96 343	91 458
16 à 25 ans	59 412	54 184
26 à 49 ans	159 361	159 138
50 à 65 ans	114 106	120 146
66 ans et plus	81 270	108 106

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

 **5** arrondissements
Metz, Thionville, Forbach/Boulay-Moselle, Sarrebourg/Château-Salins et Sarreguemines

725 communes **27** cantons **22** intercommunalités

ÉCONOMIE & INFRASTRUCTURES

Industrie manufacturière, industries extractives et autres

 **5 126** établissements

Construction

 **9 715** établissements

Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration

 **21 727** établissements

Information et communication

 **1 608** établissements

Administration publique, enseignement, santé et action sociale

 **9 711** établissements

Activités immobilières

 **2 893** établissements


Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien

 **9 770** établissements

Activités financières et d'assurance

 **2 508** établissements

Autres activités de services

 **6 702** établissements

341 539 emplois salariés tous secteurs confondus en Moselle (au 3^e trimestre 2022 derniers chiffres publiés)

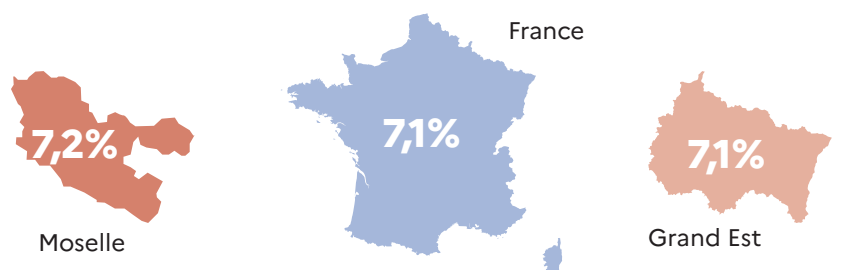
49 304 emplois dans **l'industrie** sur les **309 891** dans la région Grand Est

20 827 emplois dans **la construction** sur les **118 641** dans la région Grand Est

148 663 emplois dans **le tertiaire** sur les **854 888** dans la région Grand Est

120 671 emplois dans **le tertiaire non marchand** sur les **679 544** dans la région Grand Est

Les taux de chômage au 3^e trimestre 2022



NOUS CONTACTER

Préfecture de la Moselle

9 place de la Préfecture
57 000 Metz
Tél. 03 87 34 87 34

Sous-préfecture de Metz

9 place de la Préfecture
57 000 Metz
Tél. 03 87 34 87 34

Sous-préfecture de Thionville

6 rue Général de Castelnau
57 100 Thionville
Tél. 03 87 84 60 60

Sous-préfecture de Forbach/Boulay-Moselle

11 avenue du Général Passaga
57 600 Forbach
Tél. 03 87 84 60 60

Antenne de Boulay-Moselle

2A rue du Général de Gaulle
57 220 Boulay-Moselle
Tél. 03 87 79 14 22

Sous-préfecture de Sarreguemines

4 rue du Maréchal Foch
57 200 Sarreguemines
Tél. 03 87 27 62 62

Sous-préfecture de Sarrebourg/Château-Salins

6 rue de Nancy
57 170 Château-Salins
Tél. 03 87 05 10 22

Maison de l'État de Sarrebourg/Château-Salins

8 rue du Président Robert Schuman
57 400 Sarrebourg
Tél. 03 55 74 72 57

Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN)

1 rue Wilson
57 036 Metz
Tél. 03 87 38 63 63

Direction départementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS)

1 rue du Chanoine Collin
BP 61011
57 036 Metz CEDEX 1
Tél. 03 87 56 54 00

Direction départementale de la protection des populations (DDPP)

4 rue des Remparts
CS 40443
57 008 Metz CEDEX 1
Tél. 03 87 39 75 00

Direction départementale des territoires (DDT)

17 quai Paul Wiltzer
BP 31035
57 036 Metz CEDEX 1
Tél. 03 87 34 34 34

Direction départementale des finances publiques (DDFIP)

1 rue François de Curel
57 036 Metz CEDEX 1
Tél. 03 87 38 68 68

Unité départementale de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)

2 rue Augustin Fresnel
CS 95038
57 071 Metz CEDEX 3
Tél. 03 87 62 81 00

Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP)

10-12 place Saint-Etienne
57 000 Metz
Tél. 03 87 36 08 27

Délégation territoriale de l'agence régionale de santé (ARS)

Bâtiment Le Platiniem
4 rue des Messageries
57 045 Metz CEDEX 1
Tél. 03 21 60 30 30

Direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse - Moselle (DTPJJ)

4 rue des Remparts
BP 30318
57 006 Metz CEDEX 1
Tél. 03 87 63 10 64

Direction départementale de la sécurité publique (DDSP)

45 rue Belle-Isle
BP 41072
57 036 Metz CEDEX
Tél. 03 87 16 17 17

Groupement de gendarmerie départementale de la Moselle

2 rue Albert Bettanier
57 070 Metz
Tél. 03 87 56 69 41

Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)

3 rue de Bort les Orgues
BP 50083
57 072 Metz CEDEX 3
Tél. 03 87 79 45 00

Direction zonale de la police aux frontières - Est (DZPAF)

120 rue du Fort-Queuleu
BP 55095
57 073 Metz CEDEX 3
Tél. 03 87 62 03 06

Service départemental de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG)

1 rue du Chanoine Collin
CS 71075
57 036 Metz CEDEX 1
Tél. 03 87 34 77 40

En complément des services de l'État, des collectivités et des opérateurs, **32 France services** délivrent une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les mosellans.



LES SERVICES DE L'ÉTAT EN MOSELLE

#DÉCIDER | LE PRÉFET ET LES SOUS-PRÉFETS



Laurent Touvet

Préfet de la Moselle



Richard Smith

**Secrétaire général
Sous-préfet de Metz**



Adélie Pommier

**Sous-préfète
Directrice de cabinet**



Philippe Deschamps

**Sous-préfet de
Thionville**

#EXPERTISER | LES DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES, UNITÉS TER



Étienne Effa

**Directeur départemental
des finances publiques**



Olivier Cottet

**Directeur académique des
services de l'éducation
nationale**



Martine Artz

**Directrice départementale
de l'emploi, du travail et
des solidarités**



Peggy Rasquin

**Directrice départementale
de protection des
populations**



Jérôme Giurici

**Directeur départe-
mental des territoires**

#PROTÉGER | LES FORCES DE L'ORDRE ET DE SECOURS



Général Alexandre
d'Andoque de Serière

**Gouverneur militaire de
Metz, officier général de
la zone de défense et de
sécurité Est,
commandant la zone
terre Nord-Est**



Général Eric Matyn

**Commandant du grou-
pement de gendarmerie
départementale**



Commissaire divisionnaire
Isabelle Sire-Ferry

**Directrice départementale
de la sécurité publique**



Commissaire général
Pierre Bordereau

**Directeur zonal et départe-
mental de la police aux
frontières**



Contrôleur général
François Vallier

**Directeur du service
départemental
d'incendie et de secours**



Bruno Charlot

**Sous-préfet de Forbach/
Boulay-Moselle**



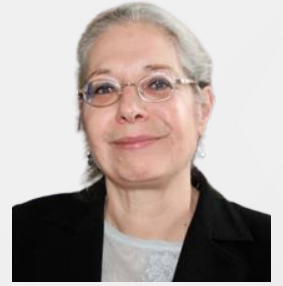
Dominique Laurent

**Sous-préfète de
Sarreguemines**



Anne Lecard

**Sous-préfète de Sarrebourg/
Château-Salins**



Odile Bureau

**Administratrice de l'État
chargée de mission auprès
du préfet**

RITORIALES ET LES OPÉRATEURS NATIONAUX



Maxime Courty

**Chef de l'unité départe-
mentale de la direction de
l'environnement, de l'amé-
nagement et du logement**



Véronique Narboni

**Directrice du secrétariat
général commun
départemental**



Christophe Charlery

**Chef de l'unité départe-
mentale de l'architecture
et du patrimoine**



Lamia Himer

**Déléguée territoriale de
l'agence régionale de
santé**



Nicolas Vignos

**Directeur de l'office
national des anciens
combattants et victimes
de guerre**

#DÉPLOYER | LES DIRECTIONS DE LA PRÉFECTURE



Philippe Rogron

Directeur des sécurités



Aline Muller

**Cheffe du service de
la représentation de
l'État**



Amélia Guyot

**Cheffe du service
départemental de la
communication
interministérielle**



Lydie Leoni

**Directrice de la
coordination de
l'appui territorial**



Cathy Drouvroy

**Directrice de la
citoyenneté et de la
légalité**



Fabrice Leoni

**Directeur du centre d'exp-
ertise et de ressources des titres
CNI/passeports Grand Est**

Poste vacant

**Directrice de l'immigra-
tion et de l'intégration**

2022 sur les réseaux sociaux

993 publications sur Facebook

Préfet de la Moselle 24 avr. 2022 ·

#Elections 🗳️ | Taux de participation estimatif au 2nd tour de l'élection présidentielle en Moselle à 17h :
... Afficher la suite



35 45 commentaires 9 partages

Préfet de la Moselle 12 sept. 2022 ·

#Mémoire 📖 | Ginette Kolinka, 97 ans, rescapée de la Shoah, a tenu une conférence au lycée Louis Vincent à #Metz. Survivante du ca... Afficher la suite



42 6 partages

Préfet de la Moselle 12 oct. 2022 ·

#Carburants 🛢️ | À compter de...
files réservées aux service...
place dans certaines stati...



@prefet57 @prefetmos
 272 273 commentaires

Préfet de la Moselle 18 nov. 2022 ·

#Armes 🗡️ | Opération nationale d'abandon d'armes : vous détenez une arme non déclarée trouvée ou acqui... Afficher la suite



15 4 commentaires 20 partages

Préfet de la Moselle 28 nov. 2022 ·

#NeRienLaisserPasser 🚫 | En 2021, 1 2 2 féminicides ont eu lieu en 🇫🇷, dont 4 en #Moselle.
... Afficher la suite



10 2 commentaires

Préfet de la Moselle 21 nov. 2022 ·

#FranceServices 🇫🇷 | 1er service France services à la préfecture...
agents des 2 9 structures



34

74 723 réactions (mentions j'aime, commentaires et partages)

3 757 nouveaux abonnés

er du jeudi 13 octobre, des
s prioritaires sont mises en
ons-servi... Afficher la suite



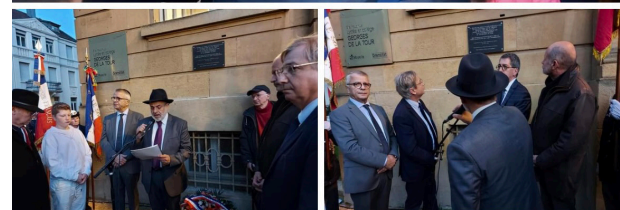
mentaires 1503 partages

Préfet de la Moselle 17 oct. 2022 · 🌐
#Accueil 🇫🇷 | Grâce au programme AGIR, les réfugiés bénéficient d'un guichet unique départemental pour favoriser leur inté... Afficher la suite



43 14 commentaires 3 partages

Préfet de la Moselle 19 oct. 2022 · 🌐
#Mémoire 🇫🇷 | Une plaque mémorielle a été apposée au lycée Georges de la Tour en souvenir des enfants juifs scolarisés à... Afficher la suite



51 2 partages

séminaire des agents
cture de la #Moselle : les
es labelli... Afficher la suite



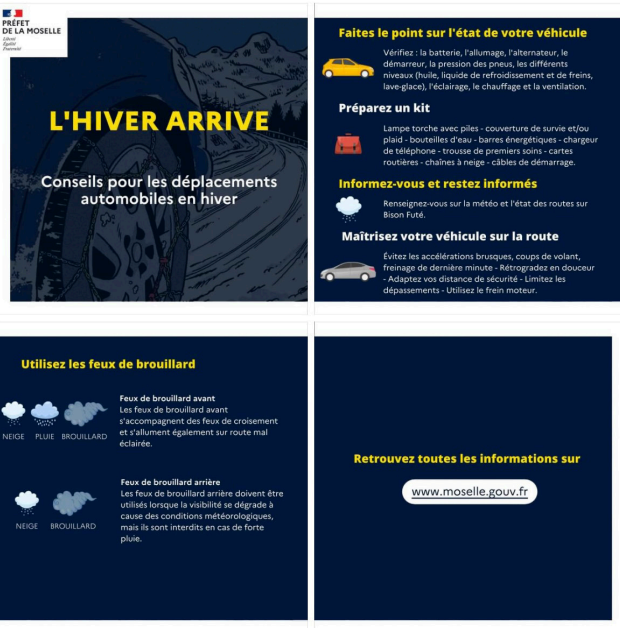
commentaires 9 partages

Préfet de la Moselle 5 déc. 2022 · 🌐
#Cérémonie 🇫🇷 | Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Mar... Afficher la suite



90 4 commentaires 7 partages

Préfet de la Moselle 16 déc. 2022 · 🌐
#SécuritéHiver ❄️ | Voici quelques conseils pour vos déplacements automobiles en hiver 📌



16 3 commentaires 37 partages



Préfecture de la Moselle
9 place de la préfecture
BP 71014
57034 Metz Cedex

Sous-préfecture de Thionville
6 rue Général de Castelnau
57000 Thionville

Sous-préfecture de
Forbach/Boulay-Moselle
11 avenue du Général Passaga
57600 Forbach



www.moselle.gouv.fr



@Prefetmoselle

Sous-préfecture de
Sarreguemines
4 rue du Maréchal Foch
57200 Sarreguemines

Sous-préfecture de
Sarrebourog/Château-Salins
6 rue de Nancy
57170 Château-Salins



@Prefet57